

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 4–7 novembre 2013

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 8 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2013/8-A/5
20 septembre 2013
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2013 – RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN 200310

Assistance ciblée aux réfugiés provenant d'Afghanistan et d'Iraq

Nombre de bénéficiaires	30 200
Durée du projet	2 ans (1 ^{er} juillet 2013–30 juin 2015)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	8 904 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	4 203 252
Coût total pour le PAM	6 155 108

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, OMC*: M. M. Diab courriel: mohamed.diab@wfp.org

Responsable par intérim du Bureau de pays: Mme N. Gerami courriel: negar.gerami@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale)

RÉSUMÉ

1. En dépit des efforts déployés pour faciliter le rapatriement des réfugiés vivant en République islamique d'Iran, de nombreux ménages de réfugiés démunis et en situation d'insécurité alimentaire ont encore besoin de l'aide humanitaire, y compris de l'assistance alimentaire fournie par le PAM. En 2012, 840 500 réfugiés afghans et 45 000 réfugiés provenant d'Iraq étaient enregistrés en République islamique d'Iran. La plupart résident en milieu urbain, mais environ 30 000 vivent dans 19 zones d'installation de réfugiés, où bien peu de moyens de subsistance s'offrent à eux.
2. Cette intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) permettra de garantir un niveau fondamental de sécurité alimentaire au profit des ménages afghans et irakiens vulnérables se trouvant dans les zones d'installation de réfugiés. Le PAM procède à des distributions générales de vivres dans ces zones depuis 1987. Pour cette intervention, une nouvelle méthode de ciblage sera appliquée afin de mieux répondre aux besoins alimentaires de base des réfugiés: la majorité de ceux qui sont en mesure de subvenir en partie à leurs besoins alimentaires recevront une ration réduite, tandis que les ménages en situation d'insécurité alimentaire extrême, qui ont gravement pâti de la suppression des subventions de l'État et de l'augmentation des prix des denrées, bénéficieront d'une assistance accrue. Il est prévu de mener une évaluation de la sécurité alimentaire six mois après le lancement de l'intervention, afin d'améliorer au besoin le ciblage lors de la deuxième année de l'IPSR.
3. Le PAM appuiera également la mise en œuvre de solutions durables en aidant les jeunes, garçons et filles, dans les zones d'installation bénéficiant d'une assistance à achever leurs études et à acquérir des compétences qui les aideront à se réintégrer dans leurs pays respectifs. À titre d'incitation, le PAM distribuera des rations à emporter aux filles des écoles primaires et secondaires. Des mesures seront également prises pour encourager les jeunes dans les zones d'installation à suivre des stages de formation technique en vue d'élargir l'éventail des moyens de subsistance s'offrant à eux.
4. Les objectifs spécifiques de l'IPSR sont les suivants:
 - améliorer la consommation alimentaire des ménages réfugiés vulnérables; et
 - accroître l'accès à l'éducation et valoriser le capital humain au profit des jeunes réfugiés, filles et garçons.
5. Ces objectifs répondent aux Objectifs stratégiques 1 (Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence) et 3 (Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition) du PAM. L'IPSR contribuera en outre à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2 et 3.
6. Le PAM s'emploie à mieux se préparer à faire face aux déplacements de population que pourrait entraîner une dégradation de la situation en Afghanistan. Le retrait de ce pays des troupes déployées par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et les élections qui se tiendront en 2014 font craindre de nouveaux déplacements et un possible afflux de réfugiés en République islamique d'Iran. Le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sont convenus de surveiller de près la situation et d'élaborer un plan d'opérations. Étant donné que le profil des réfugiés potentiels serait très différent de celui des bénéficiaires actuels, il pourrait falloir prévoir une opération distincte pour répondre à leurs besoins.